

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4023

commission principale : développement économique

objet : **Convention 2007 avec l'association Jeunes Ambassadeurs - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La politique Lyon métropole innovante traduit la volonté de la Communauté urbaine de s'impliquer aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de l'agglomération, dans le cadre de la démarche de gouvernance Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise. Depuis 2005, cette politique se positionne sur de nouveaux enjeux de développement :

- développer les coopérations entre entreprises et universités notamment à travers le déploiement des pôles de compétitivité,
- accompagner la structuration d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon (Pres),
- favoriser l'émergence de centres de recherche d'envergure européenne sur les campus lyonnais, notamment à travers le développement international des Réseaux thématiques de recherche avancée et des Réseaux thématiques de recherche et de soin (RTRS).

Dans ce cadre, la Communauté urbaine soutient des actions d'accueil et d'animation en direction des étudiants et chercheurs étrangers :

- aide à l'installation : mise en place d'outils visant à faciliter l'installation des chercheurs (cautionnement solidaire, accompagnement des familles, intégration sociale et culturelle...),
- animation et fidélisation des chercheurs et étudiants : guide du chercheur étranger, événement.

La Communauté urbaine souhaite soutenir, pour la cinquième année consécutive, le programme jeunes ambassadeurs de Lyon.

- L'association Jeunes ambassadeurs

L'association pour les relations et les études internationales (AREI) a été créée en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, pour initier le programme jeunes ambassadeurs, en partenariat avec les quatre grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'Aderly, l'office de tourisme de Lyon et les transports en commun lyonnais (TCL). En 2005, l'AREI a changé de nom pour une meilleure visibilité en terme de communication. Elle est devenue l'association Jeunes Ambassadeurs.

Le programme Jeunes ambassadeurs permet aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional, par le biais d'un parrainage avec un cadre ou un dirigeant d'entreprise. En contrepartie, les jeunes ambassadeurs font bénéficier les entreprises lyonnaises de contacts et de réseaux dans leurs pays d'origine.

Depuis la création du programme, 495 étudiants issus de 60 pays ont adhéré au réseau jeune ambassadeur de Lyon ou de Saint Étienne.

- Le bilan de l'action 2006

La promotion 2005-2006 a compté 121 étudiants issus de 36 pays différents. 18 grandes écoles et universités et 120 entreprises ont participé à cette 7^e édition du programme.

Les objectifs fixés dans le cadre de la convention 2006 ont été atteints :

- améliorer l'information des participants sur le programme afin d'augmenter le nombre de binômes : 121 binômes ont été constitués en 2006, contre 126 binômes en 2005. 75 entreprises ont renouvelé leur engagement et 67 nouveaux parrains se sont engagés ; 2 nouveaux établissements d'enseignement supérieur ont participé au programme (IDRAC à Lyon et université Jean Monnet à Saint Etienne) ;

- allonger la durée de la promotion et augmenter le nombre de visites d'entreprises et de découvertes culturelles : 15 visites d'entreprises ont été organisées (contre neuf en 2005) ainsi que six journées culturelles et cinq manifestations. Le partenariat avec l'institut Aspen, mis en place lors de la promotion précédente, a été poursuivi et intensifié. La soirée de gala des Trophées, qui a réuni 350 personnes en 2006, a primé quatre projets d'étudiants sur les 70 présentés. Le 1er prix a été attribué à une étudiante chinoise de l'école centrale de Lyon. Son projet portait sur l'invitation de Paul Bocuse à Shangai, dans le cadre d'une émission de cuisine présentée par la chaîne de télévision Channel Young du groupe SMG ;

- animation et suivi du réseau international : un nouveau site internet a été mis en place intégrant des fonctionnalités d'animation du réseau. Un annuaire électronique des anciens a été créé et 660 contacts d'étudiants sont d'ores et déjà référencés. Une newsletter destinée aux membres du réseau a été créée (deux éditions en 2006). Des partenariats ont été établis avec les comités régionaux des conseillers au commerce extérieur de la France de 17 pays. Ce partenariat permet aux jeunes ambassadeurs de poursuivre les relations initiées pendant leur séjour à Lyon en nouant des liens privilégiés avec des dirigeants d'entreprises et des ressortissants rhônalpins habitant dans leur pays d'origine.

- Les objectifs pour la convention 2007

Les objectifs 2007 s'inscrivent dans la continuité du plan d'action 2006 :

- la participation de 131 binômes entreprises/étudiants sur Lyon,

- l'augmentation de la participation au programme des trois universités lyonnaises : 30 % des inscrits au titre de la promotion 2007-2008,

- la mise en place du programme prévisionnel événementiel : 16 visites d'entreprises, neuf visites culturelles et cinq grands événements,

- l'organisation de la soirée de gala et de remise des trophées le 26 avril 2007 à l'hôtel de ville de Lyon sous la bannière de la nouvelle démarche marketing d'agglomération Only Lyon,

- le développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la newsletter économique bimestrielle du Grand Lyon et, à moyen terme, de la newsletter only lyon portant sur l'actualité économique et internationale des douze partenaires économiques du Grand Lyon,

- le rapprochement avec le futur pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de sa politique d'accueil international,

- le renforcement de la contribution au portail économique d'agglomération : communication régulière sur les événements et actualités du programme.

Le budget et le plan de financement prévisionnel 2007

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Charges de personnel	69 000	Communauté urbaine	28 500
Manifestations/visites	18 000	Région Rhône-Alpes	20 000
Communication/relations publiques	8 500	Conseil général Rhône	12 000
Développement site Internet	4 000	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon	4 000
Soutien projets Lauréats	2 000	Ville de Saint-Étienne	15 000
Frais divers fonctionnement	7 500	Privé	29 500
Total dépenses	109 000 €	Total recettes	109 000 €

Les prestations en nature de la CCI de Lyon (hébergement, frais généraux, logistique) sont évaluées à 25 500 euros, en complément de la subvention figurant au budget ci-dessus.

Les modalités :

Il est proposé que la communauté urbaine de Lyon intervienne au profit de l'association jeunes ambassadeurs à hauteur de 28 500 euros pour l'exercice 2007 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'association jeunes ambassadeurs.

2° - Décide le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 28 500 euros pour l'exercice 2007. Modalités de versement : 80 % dès notification de la présente convention et 20 % en décembre 2007 sur justificatifs de dépenses et présentation d'un bilan consolidé des actions menées sur l'année.

3° - Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0860.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,